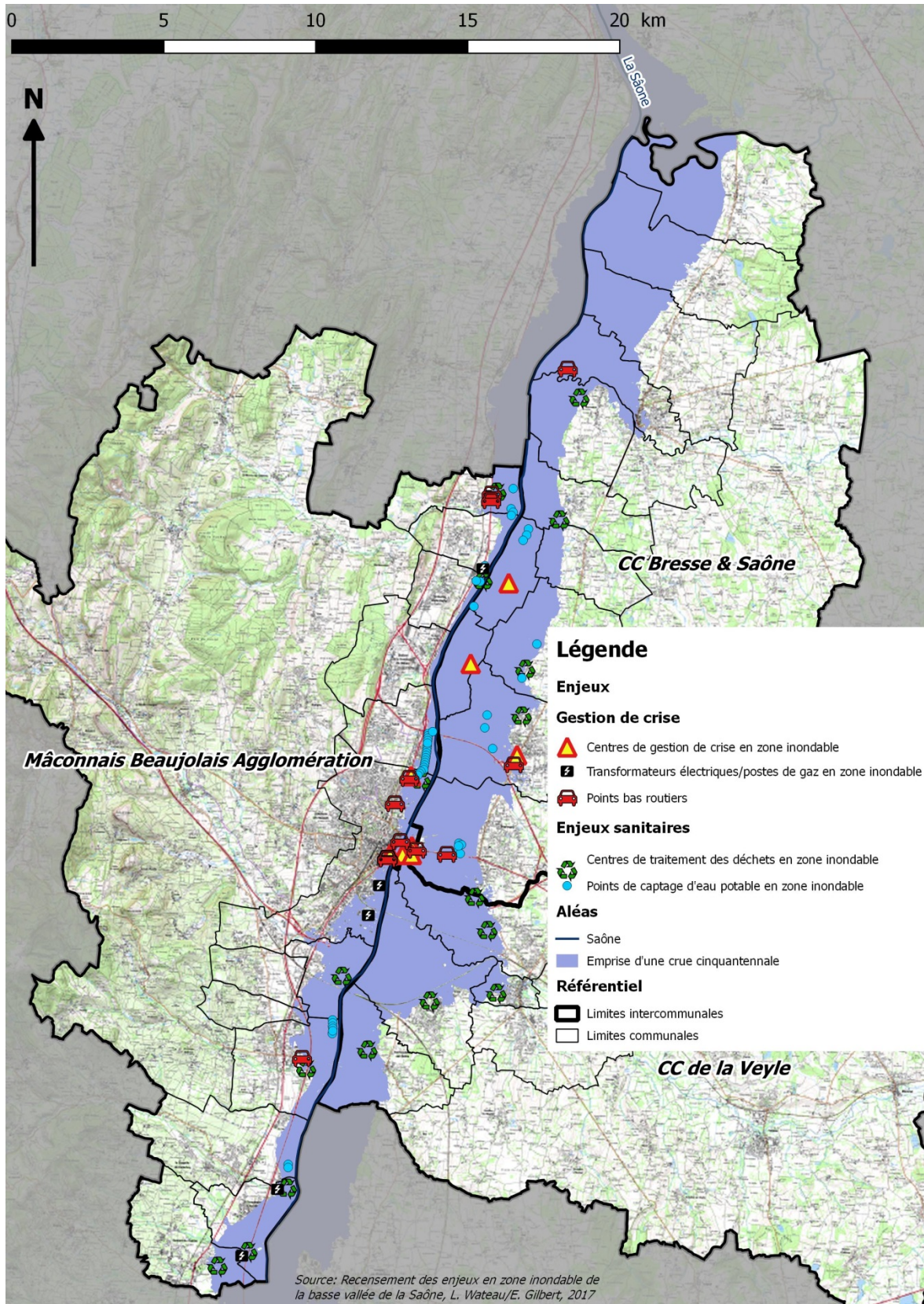


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE(2017)

CAS DU MACONNAIS

FOCUS SUR LES ENJEUX DE GESTION DE CRISE IMPACTES PAR UNE CRUE CINQUANTENNALE

(6M96 A MACON, PROCHE DE LA CRUE DE JANVIER 1955)



Avec une crue cinquantennale, plusieurs enjeux liés à la gestion de crise seraient impactés sur le périmètre visé. Les mairies d'Asnières-sur-Saône, Vésines et Mâcon seraient inondées, de même que la caserne de pompiers de Feillens, le commissariat de la police municipale de Mâcon et la gendarmerie de St Laurent-sur-Saône. De plus, des transformateurs électriques seraient touchés, engendrant des zones de fragilité électrique, principalement à Mâcon et St Symphorien d'Ancelles. Un poste de gaz serait aussi inondé dans cette dernière commune. Concernant les points bas routiers, on observe que plusieurs axes majeurs seraient coupés à partir de la crue cinquantennale: les quais de Saône à Mâcon, la D1079 et la D933 à Replonges, la D906 à La Salle et la D933a à Pont-de-Vaux, sans compter l'échangeur n°2 de l'A40 à Feillens qui serait devenu inaccessible.

Les enjeux sanitaires seraient également impactés, avec de nombreux puits et stations de captage inondés (champs de captage de Crêches-sur-Saône, Replonges et Sancé notamment). De plus, seize stations d'épuration et de traitement des eaux usées seraient inondées, engendrant des problèmes de gestion des déchets et de pollution.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter le rapport d'étude sur IDÉO BFC.